

**Débat thématique -
« Solidarités : une ambition collective pour Nantes »
Groupe communiste**

Madame le Maire, chers collègues,

Sur le champ de la solidarité et de la cohésion sociale, Nantes a tracé son propre chemin, n'hésitant pas à concevoir des dispositifs offensifs au service des citoyens.

Je souhaite développer trois points, particulièrement important pour nos concitoyens. L'action sociale, la santé et le logement sont en effet trois domaines dans lesquels notre commune s'investit particulièrement

Premièrement sur l'action sociale, du microcrédit, en passant par les dispositifs Carte Blanche, le guichet unique petite enfance ou encore les « logements bleus » pour permettre aux personnes âgées de rester dans leur logement... les solutions de solidarité concrètes sont nombreuses.

Notre collectivité est par ailleurs attentive à être présente grâce à ses agents dans les lieux de vie quotidienne, pour permettre à chacun de mieux connaître ses droits. Nous ne pouvons que saluer leur engagement. C'est aussi, pour les services, mieux prendre en compte les situations réelles. La Ville de Nantes a ainsi créé des points d'information mobiles, labellisés "Nantes solidaire", dans des lieux ou des espaces publics, ou encore à l'occasion d'événements de proximité. Elle va également expérimenter, à partir de mars 2017, l'ouverture de guichets du CCAS dans les mairies annexes de Bellevue et de l'Ile de Nantes.

Toute personne se présentant ainsi au CCAS bénéficie d'un diagnostic de ses droits et d'un plan d'aide personnalisé. Les aides spécifiques, en complément du soutien d'urgence pour manger (accès au restaurant social), se laver (bains douches), et entretenir son linge (accès laverie) sont également des éléments forts de nos réponses politiques aux situations de précarité.

Notre soutien actif au monde associatif si précieux dans la lutte pour plus de solidarité est également déterminant pour les structures œuvrant dans les domaines de l'insertion par le logement, l'insertion sociale, l'aide aux demandeurs d'asile, aux personnes âgées ou encore pour le public sans domicile fixe.

En second point, je souhaitais également revenir sur une politique publique cruciale pilotée par ma collègue Marie Annick Benatre en matière de solidarités que notre majorité mène : la santé. Comme vous le savez le contrat local de santé avec nos nombreux partenaires :étatiques, associatifs, professionnelles de la Santé permet de coordonner les actions pour favoriser l'accès aux droits, aux soins et à la prévention

des publics nantais vulnérables, faciliter la coordination entre les acteurs de santé intervenant sur le champ de la précarité et répondre aux besoins de formation des professionnels et bénévoles. Nos actions concrètes, comme la rénovation des baignoires, la mobilisation des acteurs de santé pour les soins des demandeurs d'asile, des réfugiés, ou encore l'ouverture de deux maisons de santé pluridisciplinaires à l'horizon 2022 illustrent ce volontarisme.

D'autres domaines illustrent notre ambition commune au service du plus grand nombre, je pense à la solidarité internationale ou encore concernant les transports, ou la distribution d'eau avec nos choix de mise en œuvre de nouveaux dispositifs de tarifications solidaires.

Action sociale, santé, transports. Autant de sujets qui révèlent la nécessité de l'alliance de l'ensemble de nos territoires, l'engagement de tous les acteurs et collectivités pour développer efficacement nos politiques publiques de solidarité. C'est la condition sine qua non de notre réussite commune. **En ce sens, nous ne pouvons que déplorer que la région pays de la Loire dirigée par une majorité de droite ait décidé de la suppression de plusieurs dispositifs du Pack 15-30, instrument s'il en est, d'une solidarité réelle.**

Avec notamment la suppression du pass 1ère installation (200€ alloués pour toutes les premières dépenses à réaliser après l'obtention d'un premier appartement non meublé), la suppression de l'ordipass (accessible aux lycéens les plus précaires pour l'obtention d'un ordinateur), la suppression du pass complémentaire santé (100€ de réduction pour la première prise d'une complémentaire santé), la suspension du pass Culture et Sport (pour tous les jeunes en dessous de 19 ans, un chèque de réductions pour cinéma, théâtre, livres)... Les incertitudes quant au niveau de soutien au logement étudiant par la Région est également source d'inquiétudes pour nombre d'acteurs.

A l'inverse et comme j'ai pu l'illustrer, notre politique volontariste dans le domaine des solidarités est réelle, ancrée dans la durée, élaborée avec les acteurs professionnels, associatifs et institutionnels.

Le logement quant à lui est un véritable levier d'égalité et de solidarités et c'est pourquoi ce sera mon troisième et dernier point. Le logement est l'un des domaines d'action prioritaires de notre collectivité et de Nantes Métropole. Nous agissons quotidiennement pour que tous les habitants de l'agglomération aient accès à un logement adapté à leurs besoins et à leurs ressources. C'est une politique ambitieuse et volontariste que nous menons, dont les objectifs et les principes sont définis dans son Programme Local de l'Habitat. Notre politique volontariste souffre cependant des désengagements de l'Etat. En 2012, le candidat Hollande s'était engagé sur un doublement des aides à la pierre au cours de son mandat qui étaient à l'époque d'environ 450 millions d'euros. Dans la dernière loi de finances votée par la majorité élue en 2012, elles ont été dégringolées à 200 millions. Nous proposons à l'inverse qu'elles soient réellement portées à un milliard d'euros. C'est un montant

minimum pour provoquer un choc dans la construction neuve de logements sociaux susceptible de résorber la pénurie. **Car oui il y a pénurie de logement accessibles et de qualité ! D'ailleurs , quand nous entendons Mme Garnier dans les colonnes de la presse régionale s'offusquer que nous construisions comme dans le projet de l'ancienne maison d'arrêt 50% de logements sociaux en nous accusant d'accompagner la précarité, nous ne pouvons que déplorer ce genre de propos ! Oui à Nantes nous faisons le choix d'implanter du logement social en cœur de ville, et non Mme Garnier le logement social n'est pas un « accompagnateur » de précarité mais bien une arme essentielle pour la combattre ! Nous faisons également la proposition que notre collectivité puisse prendre la décision d'élever la majoration de la taxe d'habitation des résidences secondaires de 20 % à 60 % comme la loi nous le permet désormais. Cette mesure incitera à la mise sur le marché de ces logements dans une période où la tension dans l'accès à l'habitat est plus que prégnante.**

Nous nous félicitons donc que notre majorité fasse ainsi le choix de développer des politiques publiques fortes, comme nos choix budgétaires l'illustrent. Plus que jamais, nous faisons la démonstration de l'existence d'un chemin majoritaire et ancré à gauche pour construire au quotidien notre ambition d'une ville solidaire.

Je vous remercie de votre attention.